



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

CTL
Renault
Lardy

l'étincelle

pour la construction d'un parti des  travailleurs communiste révolutionnaire

Contact : cr@convergencesrevolutionnaires.org

Lundi 11 septembre 2017

Le 12 septembre, tous en grève et dans la rue

Une fois de plus, le président Macron s'est lâché par une petite phrase bien chargée de mépris. Il a déclaré qu'il ne céderait « ni aux fainéants, ni aux cyniques ni aux extrêmes ». Il voudrait jouer au chef d'État droit dans ses bottes, disposé à faire passer ses mesures en force. Mais gare à l'effet retour et à la colère du monde du travail !

Les ordonnances des patrons

Dévoilées fin août, chacune des mesures des ordonnances modifiant le code du Travail est une attaque en règle contre les travailleurs : licenciements à peu de frais, précarité accrue pour les salariés, et liberté pour les patrons de faire leur loi dans chaque entreprise.

Pour le président du Medef, Pierre Gattaz, ce n'est qu'une « première étape » : il en demande plus. Édouard Philippe prépare déjà une suite : la hausse de la CSG, une réforme des retraites et celle de l'assurance chômage, et pour les plus riches, une quasi-suppression de l'ISF. Alors qu'on soigne les patrons au nom du sauvetage de l'économie, voilà que les grandes entreprises affichent des bénéfices record : plus de 50 milliards de bénéfices au premier semestre 2017 pour les entreprises du CAC 40, soit 25 % de plus que pour le premier semestre de l'an dernier.

Et il faudrait qu'on laisse faire ? Il faudrait qu'on écoute la CFDT, qui avait déjà approuvé la loi El Khomri au printemps 2016 et récidive ? Il faudrait qu'on se résigne, comme nous y convie le secrétaire général de la confédération FO alors que de nombreux syndicats de sa confédération vont participer à la manifestation du 12 septembre ?

Des raisons de participer massivement à cette journée de grève et manifestation appelée par la CGT, la FSU et le syndicat SUD, on en a plus qu'il n'en faut.

Le plafonnement de l'indemnité pour licenciement abusif doit permettre au patron de vous licencier même de façon parfaitement illégale en sachant que cela ne lui coûtera pratiquement rien.

Le droit accordé aux patrons des petites entreprises de négocier directement avec leurs salariés, en dessous même des minima fixés par les accords de branche, va leur permettre d'imposer baisses des salaires, suppressions de primes ou

augmentation des horaires en pratiquant le chantage aux suppressions d'emplois ou à la fermeture. C'est une pratique déjà courante, y compris dans de grandes entreprises. Elle deviendrait la règle.

La durée des CDD et le nombre de leurs renouvellements possibles pourrait être modifiés selon les branches au gré des besoins du patronat, accroissant encore la précarité des emplois.

Quant à la fusion prévue des divers types de délégués du personnel (DP, Comité d'entreprises et CHSCT), elle vise à enfermer l'activité des délégués du personnel aux seules séances de papotage avec les directions, le fameux « dialogue social » qui devrait remplacer les luttes.

L'offensive contre les emplois aidés

Le gouvernement ose parler de politique pour l'emploi. Mais il est le premier des licenciés, avec la réduction drastique du nombre d'emplois aidés, qui passeront de 460 000 en 2016 à 310 000 fin 2017. Répartis essentiellement dans les services publics et dans des associations assurant des services sociaux, ces salariés remplissent des tâches indispensables : dans cette rentrée scolaire, de nombreuses mairies n'ont pas pu assurer le bon fonctionnement des cantines des écoles ou ont supprimé carrément des activités périscolaires ou de soutien aux élèves en difficulté ou handicapés.

Cette journée de grève et manifestations du 12 septembre doit être le plus massivement suivie.

Et il ne faudra pas en rester là.

Une journée d'action le 21 septembre, jour prévu pour la signature des ordonnances, est déjà annoncée par la CGT. Indépendamment de toutes les tactiques, accords ou désaccords des directions syndicales, il ne tient qu'à nous de faire du 12 septembre le point de départ d'une riposte générale du monde du travail.

Pas de répit pour les EPI

La sécurité avant tout... mais après les économies de bout de chandelles ! Pour récupérer des chaussures de sécurité ou du petit matériel, on pouvait se rendre facilement au magasin du L11 avec son badge. Facilement ? C'était trop pour la direction : une vraie invitation à la gabegie, au gaspillage, à l'orgie d'EPI... Elle a donc remédié au "risque" en mettant au point une procédure qui nous fait perdre du temps à tous. Mais c'est pour notre bien : chacun sait que la surconsommation d'EPI nuit gravement à la santé.

Travailleurs fainéants et laborieux exploités

Pendant sa balade en Grèce, Macron a déclaré à propos de sa "réforme" du code du travail : "*je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrémistes*". Ne nous sentons pas insultés, il faut comprendre notre brave Président qui ne connaît "le monde du travail" qu'à travers la banque Rothschild. Il vit au milieu de grands actionnaires qui gagnent des milliards sans rien faire, donc c'est normal qu'il voit des fainéants partout ! Et si on veut lui faire ravalier son mépris de classe, on n'a qu'à massivement faire grève contre ses ordonnances.

Occupe-toi de tes oignons...

Il n'y a pas de préavis de grève dans le privé mais cela n'empêche pas la direction et certains chefs de vouloir en inventer un. Des CUET nous envoient des mails pour savoir la veille si on fait grève le lendemain, pour soi-disant alimenter un outil centralisateur. Qui communique directement le chiffre à Ghosn, à Gattaz ou à Macron ? Ça prouve au moins une chose, ils ne sont pas complètement rassurés par nos grèves !

Immunité patronale

Une des ordonnances Macron permettrait de réaliser un vieux rêve patronal : licencier sans motif. En effet, « oublier » d'écrire le motif du licenciement dans le courrier envoyé au salarié ne sera plus une cause de nullité : le patron pourra donner le motif après coup, devant le juge. Après l'immunité parlementaire, voici l'immunité patronale. Entre amis, on sait se serrer les coudes... Une telle loi dictée par le MEDEF, ça ne mérite qu'une chose : retrouver, dans les poubelles de l'Histoire, le CPE de 2006 ou la réforme Juppé de 1995 ! À nous de l'y mettre.

Vous reprendrez bien un peu de précarité ?

Une autre ordonnance prévoit que les branches pourront autoriser des CDD pendant 5 ans ! Les limites actuelles du code du travail (18 mois et 2 renouvellements maximum) disparaîtraient purement et simplement... Entamons dès aujourd'hui la riposte contre ce monde où tout devrait être précaire sauf les dividendes des actionnaires.

Promis, juré !

Le ministre de l'Action et des Comptes Publics Gérald Darmanin n'a pas mâché ses mots face au

parterre de grands patrons qui le recevaient à l'université d'été du Medef fin août. « *On ne fera pas toujours ce que dira le Medef* », a-t-il déclaré. Sans doute, mais ce ne sera pas faute d'avoir essayé...

GM&S : reprise... de la lutte

Jeudi 7 septembre, le Tribunal de Commerce a entériné la reprise de l'usine GM&S à La Souterraine (Creuse). Sauf que GMD ne reprend que 120 salariés sur 277. Avec un effectif si réduit, même les « heureux élus » qui seront repris peuvent douter de la pérennité du site et craindre pour leur avenir.. Ni Renault, ni PSA (les deux principaux donneurs d'ordre), ni le gouvernement ne veulent mettre la main à la poche pour améliorer les indemnités des 157 licenciés.

Mais les salariés ne désarment pas. La semaine dernière, ils ont tenté de bloquer PSA Poissy, la fonderie de Sept Fons et Renault Fins. Et ils ont organisé, samedi, une opération escargot jusqu'à Guéret, la préfecture de la Creuse.

Ils ont bien raison : vu les profits que Renault et PSA ont annoncé cet été, ces licenciements sont totalement injustifiés.

Vent de grève à l'Est

En juin dernier, 10000 salariés de Volkswagen en Slovaquie (ex-Skoda) ont fait 6 jours de grève et ont obtenu une augmentation de salaire de 14,1 %, une prime de 500 € et une journée de congé supplémentaire. La direction de VW a osé déclarer aux médias que le salaire moyen était de 1800 € à l'usine de Bratislava, soit deux fois le salaire moyen en Slovaquie. Ce qui a énervé la plupart des ouvriers qui gagnent moins de 1000 € pour fabriquer des Porsche Cayenne et des Audi Q7, soit trois fois moins que leurs collègues allemands.

Quelques jours plus tard, c'est en Serbie que 2000 ouvriers de FIAT Chrysler ont fait 3 semaines de grève victorieuse pour des meilleurs salaires.

Des victoires qui pourraient bien donner des idées à leurs collègues tchèques, hongrois... ou français !

Cheminots, travailleurs du privé et du public : même Macron, même combat !

Nouveau scoop de la semaine dernière : Macron envisagerait que l'État reprenne les 40 milliards de dette de la SNCF en échange de la suppression du régime spécial de retraite des cheminots. Mais cette « dette » n'est pas celle des cheminots. C'est le résultat d'une politique de l'État qui vise à se servir de la SNCF comme d'une vache à lait pour les intérêts privés.

Aux patrons ils font crédit, et aux travailleurs ils piquent des sous et du temps de retraite. Et ils appellent ça du donnant-donnant ! Manière aussi de stigmatiser les prétendus privilégiés des régimes spéciaux pour diviser les travailleurs.

Mais nous sommes tous frappés par la loi Travail XXL et c'est tous ensemble que nous battons le pavé mardi 12 septembre.